

**ANGLAIS**  
**ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS**  
**ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT**  
**Monia CASTRO, Cécile COQUET**

**Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures**

*Présentation du dossier*

L'entreprise colonisatrice, ainsi que les arguments économiques et idéologiques justifiant l'exploitation d'un territoire par une métropole, étaient au cœur du sujet proposé aux candidats et candidates en 2012. Les textes réunis dans le dossier de synthèse, au nombre de cinq, couvraient une période allant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au tout début du XX<sup>e</sup> siècle dans l'histoire du Royaume-Uni et des États-Unis, abordant des arguments d'ordre économique, social, culturel, géostratégique et diplomatique. Une fois repérés ces axes d'analyse, restait à construire la réflexion selon les orientations de chaque texte et les mettre en regard les uns avec les autres. Ainsi, l'entreprise de colonisation pouvait apparaître tantôt comme un investissement, tantôt comme relevant d'une spéculation impérialiste ; l'on pouvait se demander au bénéfice de qui s'organisait la mise en place d'un système d'émigration volontaire ou du travail forcé ; enfin, l'ensemble du dossier et de la période évoquée visaient à s'interroger sur les idéologies sous-jacentes, qu'il s'agît de prétendre initier un cercle vertueux menant à une prospérité partagée entre métropole et colonies, ou bien de mobiliser le thème du « fardeau de l'homme blanc » afin d'éloigner le spectre d'un déclin géopolitique, pour le Royaume-Uni comme pour les États-Unis.

Pour mener à bien cette réflexion, comme toujours dans une épreuve portant sur des documents historiques, il était essentiel d'identifier sans erreur le contexte dans lequel chaque texte avait été écrit, et donc de savoir lire correctement les références bibliographiques reportées à la fin de chaque extrait. Afin d'éviter aux candidats de fâcheuses erreurs de cadrage, le jury avait ainsi pris soin de mentionner sans ambiguïté, pour le dernier document, la date de la première parution de l'ouvrage avant celle de sa réédition. Hélas, un nombre important de candidats n'a pas tenu compte de cette précision, analysant ce texte de 1902 comme s'il avait été écrit en 1948, et commettant par là même des contresens sur le point de vue de l'auteur.

Le premier texte était extrait de *Principles of Political Economy*, l'ouvrage du « père de l'utilitarisme », le philosophe John Stuart Mill, paru en 1891. Cet auteur faisant partie des classiques britanniques et économiques, les candidats et candidates n'ont généralement pas été décontenancés et ont su repérer les axes majeurs du document. L'intérêt financier de l'État est ici au centre de la théorie de Mills, qui y développe l'argument d'un investissement systématique de celui-ci dans l'organisation de l'émigration de masse des pauvres de la métropole et l'encadrement de la vente de terres dans les colonies, afin de maintenir un apport constant de main d'œuvre tout en maîtrisant la concurrence entre les ouvriers agricoles, évitant ainsi un accès trop rapide au statut de propriétaire foncier indépendant ainsi qu'une hausse des salaires préjudiciable aux planteurs capitalistes. L'auteur prend cependant soin de ne pas restreindre sa vision de l'économie coloniale à une activité exclusivement agricole, soulignant que l'urbanisation de ces territoires permet d'éviter une trop grande attirance des colons pour le mode de vie des indigènes (qualifiés de « sauvages ») ainsi que des débouchés pour les produits manufacturés, provenant essentiellement de métropole. La théorie étant développée dans l'absolu, l'auteur ne pose pas, dans cet extrait, de limite temporelle au cercle

vertueux qu'il décrit, en dépit du contre-exemple que représentait l'expérience mercantiliste du Royaume-Uni dans ses anciennes colonies américaines.

Le deuxième document, tiré d'un article rédigé par un historien de l'Amérique coloniale et paru dans la revue scientifique *Maryland Historical Magazine* en 1999, invitait justement les candidats à comparer la théorie de Mills avec les aspects pratiques du système de servitude temporaire connu sous le nom d'*indenture*, ici détaillés dans un extrait de ses recherches sur les archives de la famille Ridgely, propriétaire d'une plantation et d'une fonderie dans les environs de Baltimore, au cours de la période 1750-1800. La perspective retenue dans ce document est celle de cette main d'œuvre servile aux origines et fortunes diverses ; dès le début du document, l'auteur réfute l'idée d'un traitement différencié des émigrés volontaires et des condamnés, soulignant que seules les compétences déterminaient un quelconque favoritisme de la part des planteurs. Le versement, à l'issue de la période de servitude, des *freedom dues* (somme permettant aux anciens ouvriers agricoles de devenir propriétaires terriens) explique l'abandon de ce système au profit du recours exclusif à l'esclavage des Africains dans la jeune République indépendante ; cet élément permettait de nuancer le présupposé de Mills, selon lequel l'Etat pouvait garder la maîtrise des conditions d'accès à la propriété foncière. Dans ce document, ce sont plutôt les planteurs qui semblent spéculer sur l'accroissement de la valeur marchande de leur capital humain et bénéficier d'un système où le droit est le plus souvent de leur côté, qu'il s'agît du droit colonial britannique ou de celui des jeunes États-Unis d'Amérique.

Le troisième document provenait d'un article paru dans le magazine *Atlantic Monthly* en 1890 (année où l'expansion continentale des États-Unis prend officiellement fin) et signé de l'amiral Alfred Thayer Mahan, dont l'influence sur le futur président Theodore Roosevelt devait s'avérer déterminante dans l'évolution des États-Unis vers une politique impérialiste appuyée sur une puissance marine réellement dissuasive, voire offensive. Le point de vue de ce stratège est nettement plus marqué par le darwinisme social que celui de son contemporain britannique Mills ; sa critique acerbe du protectionnisme pratiqué depuis un siècle par les industriels américains repose sur une crainte du déclin d'un pays qu'il croit toujours promis à une destinée extraordinaire, mais qui n'a jusqu'alors bâti son essor économique que sur l'expansion de son marché intérieur (résultat de ce que préconisait Mills en appelant de ses vœux l'urbanisation de l'espace colonial). Le modèle à suivre est, selon lui, celui de l'ancienne métropole britannique, qui maîtrise et sécurise les circuits de diffusion de sa production grâce à sa puissance navale et sa possession de ports et d'îles, qu'elle peut utiliser comme autant de points d'appui logistiques et de zones d'influence commerciale. L'auteur met clairement ses lecteurs en garde quant à la nécessité pour les États-Unis de ne pas passer à côté de la destinée impériale que leur offrent le percement du Canal de Panama, l'instabilité politique de plusieurs îles (on songe à Hawaï, à Cuba, aux Philippines, envahis lors de la guerre hispano-américaine de 1898) et la présence de rivaux commerciaux de plus en plus engagés dans un partage agressif du monde sur tous les océans et continents (l'essor du Japon n'est pas oublié dans ce tableau). La montée d'une aspiration populaire pour ce « destin » impérialiste de l'Amérique, connue sous le nom de *jingoism* et typique de la période charnière de la clôture de la Frontière, est ici habilement utilisée comme un argument supplémentaire dans un raisonnement qui vise précisément à internationaliser le concept de *Manifest Destiny* pour en faire une idéologie colonialiste. De nombreuses copies, partant du principe erroné que les États-Unis ne pouvaient être sujets à la tentation impérialiste en raison de leur propre histoire en tant qu'ancienne colonie britannique, se sont elles-mêmes enfermées dans un présupposé idéologique qui a faussé leurs analyses.

Le quatrième document, daté lui aussi du début des années 1890, était extrait du volumineux ouvrage de l'administrateur colonial (et futur Lord) F.D. Lugard, *The Rise of Our East African Empire*, dont l'objectif était de convaincre la Couronne et l'opinion publique

britanniques de l'intérêt économique et stratégique d'une gouvernance coloniale et expansionniste en Ouganda, plutôt qu'une progression indirecte de sphères d'influence par le biais de compagnies privées. Ce plaidoyer pour un engagement plus direct de l'État dans la gestion de l'expansion coloniale n'est donc pas éloigné de celui de Mills, mais la dimension géostratégique et culturelle y est plus prégnante. L'auteur y exprime, sur un ton qui n'est pas sans rappeler celui de l'amiral Mahan, ses inquiétudes face à l'essor de rivaux commerciaux (notamment parmi les anciennes colonies britanniques), à la pratique d'un protectionnisme agressif de la part d'anciens partenaires (dont les États-Unis, bien sûr) et à la perspective d'un déclin inéluctable dès lors que l'expansion marque le pas dans un contexte de lutte sans merci pour le partage de nouveaux marchés. Ici aussi, comme chez Mahan, l'idée d'un destin national relevant du devoir envers la postérité, et même la « race », est habilement associée à l'argument selon lequel le peuple britannique a un don particulier pour gouverner des autochtones et faire prospérer leurs terres. Comme son contemporain Mills, Lugard veille à prévenir une trop grande attirance pour le mode de vie des « sauvages », même s'il le fait dans un souci beaucoup plus paternaliste — typique du milieu missionnaire dont il est issu — pour le salut des corps et des âmes des autochtones. La question du retour sur investissement, du point de vue de l'État, apparaît aussi dans l'argument du confort dont le missionnaire, représentant de la métropole, doit bénéficier afin de rentabiliser au mieux sa présence en Afrique, en établissant d'une part une croyance durable dans la supériorité sociale et culturelle de « l'Européen » et en évitant d'autre part à l'État de coûteux rapatriements sanitaires. Le ton essentialiste qu'il adopte lorsqu'il distingue les aptitudes « naturelles » des différentes ethnies ougandaises pour l'apprentissage de techniques industrielles ou agricoles, contraste avec celui de l'historien qui recensait le nombre de charpentiers ou de forgerons qualifiés recrutés et revendus par la famille Ridgely dans le deuxième document. Il en va de même à la fin du texte, lorsqu'il décrit « l'Africain » comme le dernier-né de la famille des nations, que le fameux fardeau de l'homme blanc est de « discipliner » et d'habituer à sa propre infériorisation afin d'éviter une dérive de la familiarité vers la rébellion : les candidats et candidates étaient invités à comparer ce système d'exploitation et de colonisation des esprits à la conscience qu'avaient les ouvriers européens de leurs droits en tant que salariés et justiciables dans l'Amérique des années 1750-1800. Malheureusement, bien peu de copies ont su dresser des ponts entre le deuxième texte et les autres documents, dont les positions tranchées se prêtaient mieux à une mise en concurrence. Cet écueil méthodologique aurait pu être évité en identifiant les différents types d'arguments parcourant chacun des documents proposés.

Le dernier texte, tiré du traité de l'économiste britannique John A. Hobson, *Imperialism : A Study*, paru pour la première fois en 1902, offrait une perspective nettement plus critique — et inédite pour l'époque — de l'expansion impériale prônée par Lugard, Mills ou, chez les Américains, Mahan. De nombreuses copies ont démontré une familiarité bien venue avec l'auteur et l'influence de cet ouvrage, qui a notamment inspiré Lénine. Le contexte historique de sa rédaction, tout en n'étant évidemment pas marqué par la décolonisation, contrairement à celui de sa réédition en 1948, coïncide cependant avec la fin de l'ère victorienne et la montée des nationalismes européens. Dix ans après l'exposé de Mills en faveur de l'investissement de l'État dans les colonies, Hobson déconstruit et réfute la théorie du cercle vertueux du lien mercantiliste entre métropole et colonies : il juge que l'argument des débouchés commerciaux n'est plus défendable à une époque où le Royaume-Uni, confronté à la concurrence grandissante d'autres empires européens, ne jouit plus d'un monopole sur les produits manufacturés. Son analyse de la course mimétique à la possession de nouveaux territoires et à la protection militarisée des marchés captifs des colonies est en totale opposition avec celle de Mahan ou de Lugard, dans la mesure où il estime que le rôle de l'État n'est pas de se mettre au service de capitalistes qui produisent en excès et investissent à

tout va pour leur profit individuel (à l'instar de la famille Ridgely, dont le deuxième document montrait bien les priorités spéculatives). Si l'on doit trouver une idée de destin dans ce texte, ce n'est pas dans la célébration du caractère aventureux d'une population elle-même en surplus, mais dans le constat selon lequel la capacité de production, sans cesse croissante, doit trouver des débouchés rémunérateurs croissant au même rythme qu'elle. Pour Hobson, la solution consistant à s'implanter dans un nombre exponentiel de zones d'influence relève de non seulement de la facilité, mais aussi d'une mentalité de spéculateur peu responsable, prêt à sacrifier au culte du profit immédiat le confort matériel de la population britannique et à jeter le pays dans les périls de la gestion de colonies vouées à exiger tôt ou tard leur émancipation (chose que Mills n'évoque nullement dans le premier extrait, non plus que Mahan, tandis que Lugard voit dans l'acceptation d'une hiérarchie entre les races, appuyée sur l'œuvre missionnaire, le moyen de se prémunir contre de telles aspirations de la part des autochtones). Contrairement à Mills qui préconise le maintien de salaires peu élevés en maintenant un afflux de main d'œuvre constant dans les colonies, Hobson recentre la réflexion sur la masse des salariés britanniques, dont le gouvernement devrait, à l'instar de nations pacifiques telles la Suisse et le Danemark, se préoccuper de l'instruction et du pouvoir d'achat tout en investissant dans le développement qualitatif de son agriculture et de son industrie, sans plus céder aux sirènes d'un développement quantitatif qui, prévient-il, a pour dernière conséquence néfaste l'ajout par millions de populations qualifiées d'« inassimilables ». On est ici très loin de la gestion vertueuse prônée par Mills, du désintéret affiché par Mahan pour le marché intérieur américain au lendemain de la clôture de la Frontière et de l'alliance des « three Cs » (Christianity, Commerce, Civilisation) célébré par Lugard. Ici, la crainte du déclin apparaît sur le territoire délaissé de la métropole, tandis que l'aspiration de la classe ouvrière à une meilleure reconnaissance par le politique et le patronat semble bien illustrée par l'analyse historique des modes d'émancipation juridique et économique des ouvriers de la plantation et de la fonderie des Ridgely dans le deuxième document.

### *Rappels méthodologiques*

Comme chaque année, le jury rappelle que l'objet de l'**introduction** est de présenter les documents qui composent le dossier. Cette présentation ne doit pas se contenter d'être descriptive, mais doit faire apparaître d'emblée la perspective dominante et les enjeux majeurs de chaque document, sans pour autant se lancer immédiatement dans un développement complet avec micro-analyses de citations. Bien entendu, on attend qu'y soit identifié sans erreur le contexte historique de la rédaction de chaque document, afin de proposer un cadrage valide, ce qui implique de savoir lire correctement les références bibliographiques.

Dans l'ensemble, en 2012 davantage que par le passé, les candidats se sont efforcés de se conformer aux attendus de cet exercice et ne se sont pas interdits de mobiliser judicieusement leurs connaissances dans d'autres matières pour analyser les arguments développés dans les différents documents proposés à leur analyse. Toutefois, de nombreuses introductions étaient déséquilibrées dans la mesure où la nature de certains documents (en particulier le deuxième, le troisième et le cinquième) n'a pas été identifiée, trahissant ainsi le malaise du candidat face à des textes moins attendus ou des auteurs moins connus. Un autre défaut a consisté à focaliser la réflexion sur le domaine britannique, au motif que les États-Unis n'auraient jamais été effleurés par la tentation de coloniser d'autres pays.

Dans un certain nombre de cas, les conclusions n'ont pas fait l'objet d'une pré-écriture et se sont donc avérées trop sommaires, se limitant à une reprise de la problématique annoncée en introduction, ou même inexistantes. Le jury le rappelle : l'absence de conclusion relève d'un défaut de méthodologie et est, à ce titre, sanctionnée. À l'inverse, on a bonifié les

copies des candidats et candidates qui avaient visiblement, dès le début de la mise au propre de leur brouillons, pris soin de rédiger la conclusion de leur synthèse sur un intercalaire afin de ne pas risquer de laisser leur développement dépourvu de remarques finales.

Certaines copies, enfin, ont démontré dans la rédaction de l'introduction et de la conclusion une bonne mise en pratique des conseils méthodologiques dispensés au long de leurs années de préparation, mais ont visiblement pâti d'une **mauvaise gestion du temps imparti**, sacrifiant un développement prometteur à la rédaction hâtive d'analyses bâclées. Ce type de défaut méthodologique ne permet pas d'obtenir une note supérieure à 07/20, et encore faut-il que la qualité de l'anglais soit acceptable. Le jury, bien conscient des défis de l'exercice de synthèse, encourage donc les candidats à repérer dès la première lecture du dossier les types d'arguments exposés par les auteurs, afin de faciliter le passage de l'analyse à la synthèse. Il serait également utile aux candidats d'accorder plus de temps, lors de l'élaboration de leur plan détaillé au brouillon, à la rédaction de **transitions** en bonne et due forme, permettant aux lecteurs de voir la dynamique du plan et la suite logique de la réflexion annoncée en introduction. Les précédents rapports avaient déjà insisté sur ce point.

Cette année encore, plusieurs copies sont tombées dans les écueils consistant à faire des **leçons d'histoire** ou proposer un **plan exclusivement articulé autour de concepts économiques**, ne citant que des bribes des documents en guise d'illustrations de théories sur l'intervention de l'État ou le protectionnisme, ou bien à se livrer à une **dénonciation du colonialisme**. La mécanique **thèse-antithèse** (avantages et limites de l'impérialisme) s'avérait, elle aussi, trop simpliste pour être opératoire dans la synthèse de ces cinq documents, de même que le **catalogue** de justifications de l'impérialisme et le **télescopage** d'arguments issus de périodes distinctes lors de la mise en relation des documents. La **paraphrase** des arguments des auteurs ou le recours au **remplissage** par la reproduction de longues citations non suivies d'analyses demeurent à proscrire, comme tous les ans. Il n'était pas non plus forcément nécessaire de renvoyer à la problématique du sujet de l'année précédente, même si certains renvois aux conceptions jeffersoniennes de Crèvecoeur pouvaient être judicieux lors de l'analyse du texte de Mills ou du deuxième document.

S'agissant de la présentation du travail, le jury rappelle une fois de plus que les signes distinctifs (séries d'étoiles ou d'astérisques en fin de parties ou en fin de devoir) sont strictement interdits, de même que les titres hiérarchisés et soulignés (I.A., I.B., etc.) Les candidats sont instamment priés de respecter cette consigne scrupuleusement, faute de perdre des points. Enfin, comme toujours, le renvoi aux textes doit se faire par la citation de manière appropriée en adéquation avec les exigences de l'épreuve ; les références elliptiques ou sommaires ("cf. text 1") restent donc toujours aussi irrecevables.

### *Grammaire, orthographe*

Le jury a déploré, cette année encore, des erreurs de grammaire inacceptables à ce niveau d'exigence. Citons notamment les verbes irréguliers *to seek, to lead, to put, to lie/to lay* dont on pourrait s'attendre à ce que les préterits et les participes passés soient désormais acquis ; les confusions étonnamment fréquentes entre *to* et *too*, *to sell* et *sale*, *like*, *as* et *such*, *as* et *has*, *whom* et *whose*, *were* et *where*, *through* et *threw* ; la méconnaissance de la construction *to help* + *V* (employé à tort avec une forme en *-ing*), de l'usage de *which* (systématiquement suivi, à tort, de *one*), *of* (\**a text of John Stuart Mill, the world's domination*), *most* (employé sans discernement avec *of*), *all the more* (suivi à tort de *that*), *there is* (suivi d'un pluriel au lieu du singulier), *both* (\**the both countries*) ou de l'apposition (amenée dans la phrase sans article) ; la pratique récurrente de l'inversion entre verbe (sans

« s » de 3<sup>e</sup> personne) et sujet (*\*as suggest Mill*) et du recours au discours direct au beau milieu d'une phrase lorsqu'on pose une question ; l'emploi erroné du pluriel pour les verbes dont le sujet est *the US*, du singulier pour ceux dont le sujet est *everyone*, de *many* devant *criticism*, ou encore des horreurs comme *\*Do it should*, *\*How did the domination was justified* et *\*to produce cheaper that he can !* On persistera cependant à rappeler que le présent historique n'est pas de mise en anglais, et que la maîtrise des temps du passé ne saurait donc être un luxe.

Les confusions lexicales n'ont hélas pas manqué non plus cette année, non plus que l'emploi du pronom *we* et les gallicismes fâcheux accompagnant la restitution de cours dispensés en français : ainsi, le lecteur anglophone était prié d'avoir des notions de français, d'espagnol, voire d'argot de classes préparatoires, pour pouvoir décoder le sens originel derrière les emplois erronés de *propriety*, *fail* (employé comme un nom), *boarders* (pour *borders*), *the appliance of economy*, *pervert aspects*, *savage capitalism*, *we shall see in a first time*, *elements which need to be manipulated with precaution*, *subscribing to title* (= souscrire à des emprunts), *the conquest of West*, *\*the philosoph*, *handwork* (pour *workforce*), *the text is axed on*, *the profits retired*, *to withdraw economical advantages*, *economies of scale*, *miserable life*, *\*from Cayro to Le Cap*, *\*to be bond to + V*, *the future lexical field*, *patent* (employé comme adjectif), *the colons* (pour *colonists*), *volunteer* (pour *voluntary*), *the burden people*, *the fatherland people*, ou *India was a good preserve*. Quelques barbarismes comme *\*the hirement*, *\*pecuniar*, *\*imponing*, *\*ley*, *\*an advocater of freedom*, *\*metropoles*, *\*hypocrisis* se sont aussi mêlés aux confusions orthographiques telles que *\*an other*, *\*they focuse*, *think pour thing*, *thanx*, *\*to what extend*, *a boom and a bane*, *\*prevailance*, *\*mecanization*, *\*symetry*, *the ton of the text*, *the scrumble for Africa*, *the United Kingdown* ou le charmant *hayday*, qui faisait écho à d'audacieuses formulations telles que *the master's position of the missionary* ou à la désinvolture de *the Exchequer was broke after the French and Indian War* et *the USA wants to enter the bunch of powerful countries*.

Il va de soi que le jury a été d'autant plus reconnaissant aux candidats qui ont pris soin de se relire et de rédiger leur copie dans une langue exempte d'erreurs grammaticales et de « perles » lexicales; leurs copies en ont été bien évidemment bonifiées.

### *Conseils aux candidat(e)s*

Plus de 10% des candidats ont rendu copie blanche ou une copie étiquette cette année, alors même qu'une introduction et une conclusion bien construites, démontrant une compréhension de la dynamique du dossier, pouvaient valoir à elles seules un total de 7 points, à condition d'être rédigées dans une langue correcte. Le jury insiste comme toujours sur la nécessité de proposer un travail construit, hiérarchisé et argumenté, sous peine d'être lourdement sanctionné ; mais les candidats et candidates doivent bien comprendre qu'il leur revient de démontrer, dès l'introduction, qu'ils ont saisi les enjeux du dossier, même s'ils se retrouvent contraints par une mauvaise gestion de leur temps de rendre une copie moins développée qu'ils ne l'auraient souhaité.

Le jury entend ici faire profiter les futurs candidats de réflexions qu'il a menées, afin de leur permettre de mieux réussir cette épreuve. Dans un souci de présentation synthétique, ces conseils seront une nouvelle fois donnés de manière succincte.

- Le jury encourage les candidats à apporter le plus grand soin au cadrage historique des documents, par une lecture attentive des références bibliographiques.

- Il les engage à accorder la plus grande importance à la nature des documents proposés à leur analyse. Le repérage, dès la première lecture, du type d'arguments employé par chaque auteur est essentiel à un passage rapide de l'analyse de texte à la synthèse de documents, évitant ainsi une mauvaise utilisation du temps imparti à l'épreuve. Il convient également de travailler sa sensibilité au registre de langue, car la rhétorique ou encore les variétés de figures de style sont très différents selon que l'on étudie un discours politique ou un article de presse, fût-il extrait de la presse de qualité. Ces repérages essentiels doivent nécessairement apparaître en introduction afin de faire émerger le fil conducteur du dossier et de la réflexion proposée sur celui-ci.
- La reproduction de parties de cours est à proscrire. L'épreuve cherche à évaluer les aptitudes d'analyse des candidats, et non leurs capacités de mémorisation de pans entiers de cours magistraux.
- Si l'utilisation de citations puisées dans les documents du dossier est indispensable, les candidats veilleront à ce que leur travail ne se réduise pas à une juxtaposition d'extraits des documents (voire de paragraphes entiers.)
- Le jury recommande, enfin, aux candidats de porter le plus grand soin à la qualité de l'écriture manuscrite et de relire leur copie.

*Statistiques de l'épreuve en 2012*

Note minimum : 00/20

Note maximum : 19/20

Moyenne de l'épreuve : 07,55/20

Ecart type : 4,99